

**FRANCE**

Le monde de l'apprentissage appelle à améliorer l'orientation

FORMATION

La Fédération nationale des directeurs de CFA en appelle à la création d'un secrétariat d'Etat à l'Orientation.

L'organisation actuelle est bien trop complexe, selon un récent rapport parlementaire.

Alain Ruello

[@AlainRuello](#)

Un secrétariat d'Etat à l'Orientation, c'est la revendication phare que la Fnadir, la Fédération nationale des directeurs de centres de formation d'apprentis (CFA), compte soumettre aux candidats à la présidentielle. Le cap du million de jeunes qui choisissent cette voie d'enseignement par alternance pouvant être franchi lors du prochain quinquennat, une réforme d'envergure de l'information des élèves sur les métiers – objet de nombreuses critiques dans le monde professionnel – est inéluctable, estiment ses adhérents.

Signe de l'impatience dans les rangs, la revendication a émergé à chaud à la fin de leur congrès de décembre, avant-garde de la grande consultation lancée auprès de toutes les parties prenantes de l'apprentissage : directeurs et personnels de CFA bien sûr, mais aussi apprentis et leurs familles, entreprises ou prescripteurs. « Nous voulons que l'apprentissage fasse l'objet d'un vrai pavé dans les programmes, pas d'un saupoudrage de mesures »,

préviend le président de la Fnadir, Pascal Picault.

« Ensemble disparate »

S'il voit le jour, ce secrétariat d'Etat à l'Orientation doit-il être rattaché au ministère de l'Education nationale, du Travail ou à Matignon ? A ce stade, la Fnadir, dont les CFA forment environ 400.000 jeunes, préfère laisser la porte ouverte aux candidats. A eux aussi d'imaginer l'organisation optimale dans le millefeuille d'intervenants : Etat, Education nationale, régions, mais aussi Pôle emploi ou les opérateurs de conseil en évolution professionnelle. Tout cela donne « un ensemble disparate pas toujours coordonné », dépeint avec euphémisme le vice-président de la fédération, Jean-Philippe Audrain qui appelle « à mettre les moyens au plus haut niveau ».

Cet ensemble disparate, un récent rapport d'évaluation de la réforme de la formation professionnelle de 2018 de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale en donne un bon aperçu.

La loi portée par l'ex-ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a maintenu l'Etat dans son droit de définir la politique nationale en matière d'orientation. En parallèle, elle a fait des régions les « chefs de file » sur l'organisation des actions d'information sur les métiers et les formations. Sur le papier, les missions des délégations régionales de l'Onisep, qui emploient 200 personnes, leur ont été transférées.

Des responsabilités peu claires

Résultat ? Très peu d'agents ont

changé de boutique et l'Onisep a conservé ses 17 antennes territoriales. L'association Régions de France a signé un cadre national de référence avec l'Etat, décliné dans toutes les régions avec les rectorats. Las. « Les responsabilités restent peu claires », convient l'association, même si la Direction générale de l'enseignement scolaire met en avant quelques coopérations, en Normandie ou Centre-Val de Loire notamment.

Conclusion des députés : la réforme « semble moins avoir donné une nouvelle impulsion que prolongé et accentué les efforts des régions ». Le Covid n'a par ailleurs rien arrangé. Du côté des lycées, les 54 heures d'orientation promises restent encore très théoriques. ■

Une réforme d'envergure de l'information des élèves sur les métiers est inéluctable.